

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Saint-Omer
Canton de Saint-Omer

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HOULLE

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Hervé BERTELOOT, Maire, en suite de convocation en date du sept novembre dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Hervé BERTELOOT, Maire, Christophe BEYAERT, Chantal BUISSON, Jean-Luc COURBOT, Roger DUSAUTOIR, Stéphane FREDERIC (à compter de la question n° 2022-50), Marina LOBBEDEY, Jean-Claude MICHEL, Virginie SAINT-MACHIN, Valérie SEIGRE et Dominique WIERRE

Étaient absents : Aurélien BEELE, excusé, qui a donné pouvoir à M. WIERRE
Audrey CREVECOEUR, excusée, qui a donné pouvoir à M. FREDERIC
Emilie SMIS, excusée, qui a donné pouvoir à M. le Maire
Céline LEFEBVRE

Secrétaire élue : Mme SAINT-MACHIN

OBJET :

Installations classées – Enquête publique environnementale relative à la demande de modification substantielle du plan d'épandage des produits NORMABIO et NORAMCAL situé sur les territoires des communes du Nord et du Pas-de-Calais par la S.A.S. NORPAPER AVOT VALLÉE – Avis du Conseil Municipal (n° 2022-46)

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que la S.A.S. NORPAPER AVOT VALLÉE a présenté une demande d'autorisation environnementale en vue d'être autorisée à modifier le plan d'épandage des produits NORAMBIO et NORAMCAL sur les territoires de communes des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Par arrêté inter-préfectoral du 19 septembre 2022, cette DAE était soumise à enquête publique du 10 octobre au 10 novembre 2022 en Mairie de BLENDÉCQUES, siège de l'enquête.

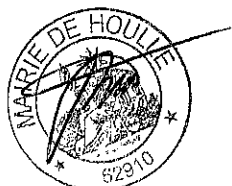
Conformément aux dispositions de l'article 9 dudit arrêté, il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur ce dossier.

Après en avoir pris connaissance et avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses voix :

- n'émet aucune observation sur le projet présenté par la S.A.S. NORPAPER AVOT VALLÉE.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
H. BERTELOOT



Mairie de Houlle
23 NOV. 2022

Délibération rendue exécutoire
le 23 NOV. 2022

Le Maire,
H. BERTELOOT

